



aua/T



Seysses

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Révision 1 du PLU

**Approuvée par Délibération du Conseil Municipal
du 26 février 2020**

3 - PIÈCES RÉGLEMENTAIRES

3.4. LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS (L.151.41 DU CU) ET PRINCIPES DE VOIE À CRÉER (L.151.38 DU CU)

Commune de Seysses

Liste des emplacements réservés (L.151.41 du CU)			
N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie approximative
1	Aménagement d'une voie pour circulation douce, de part et d'autre du cours d'eau du Binos	Commune	1 080 m ²
2	Aménagement d'une voie pour circulation douce à partir de la rue du Vieux Chemin Français	Commune	870 m ²
3	Aménagement de bouclage du réseau d'eau potable le long de l'Ousseu	SIVOM SAGe	2 850 m ²
4	Aménagement du réseau d'assainissement des eaux usées avec chemin d'accès, entre le chemin de Fourtané et la route de Saint-Lys (emprise 10 m)	SIVOM SAGe	1 880 m ²
5	Aménagement du réseau d'assainissement des eaux usées et de la voirie existante, chemin de la commune	SIVOM SAGe	1 510 m ²
6	Élargissement du chemin de la Bourdasse pour permettre un meilleur écoulement des eaux pluviales	Commune	1 180 m ²
7	Accueil équipement public à destination de collège route de Labastidette / RD 23	Commune	30 000 m ²
8	Accueil équipement public à destination de groupe scolaire, route de Toulouse et chemin du Château d'Eau	Commune	30 000 m ²
9	Aménagement du carrefour et espace public autour d'entrée de ville au croisement de la rue de la République et de la route de Toulouse	Commune	800 m ²

Liste des principes de voie de circulation à créer (L.151.38 du CU)			
N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie approximative
1	Aménagement d'une voie structurante de liaison route d'Ox / RD 15 au chemin du Gay et à la RD 23 / route de Labastidette (dans le cadre du projet de développement de la zone AU0)	Commune	16 000 m ²